



## Fiche de données de sécurité selon au règlement (CE) n° 1907/2006

Page 1 sur 7

No. FDS : 100517  
V001.11

TECHNOMELT KS 220/1 known as Dorus KS 220/1 natur

Révision: 02.10.2013

Date d'impression: 17.04.2014

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

TECHNOMELT KS 220/1 known as Dorus KS 220/1 natur

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation prévue:  
Colle thermofusible

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Henkel AG & Co. KGaA  
Henkelstr. 67  
40191 Düsseldorf

Allemagne

Téléphone: +49 (211) 797-0

ua-productsafety.fr@fr.henkel.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° d' appel d'urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59 (24h)

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CLP):

La substance ou le mélange n'est pas dangereux selon le Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP).

##### Classification (DPD):

Aucune classification nécessaire.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Éléments d'étiquetage (CLP):

La substance ou le mélange n'est pas dangereux selon le Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP).

##### Éléments d'étiquetage (DPD):

Produit non soumis à étiquetage selon la dernière version en vigueur de la Directive générale CE de classification des préparations.

#### 2.3. Autres dangers

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

**Description chimique générale:**

Colle thermofusible

**Substances de base pour préparations:**

Résine

Copolymère d'éthylène-vinylacétate

Matières de charge minérales

**Déclaration des ingrédients conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008**

Ne contient aucune substance dangereuse au-delà des valeurs limites du règlement (CE)

**Déclaration des ingrédients conformément au règlement DPD (CE) n° 1999/45**

Ne contient aucune substance dangereuse au-delà des valeurs limites du règlement (CE)

### SECTION 4: Premiers secours

**4.1. Description des premiers secours**

**Inhalation:**

Air frais; en cas de persistance des maux, consulter un médecin.

**Contact avec la peau:**

Produit fondu: après contact avec la peau, refroidir immédiatement avec de l'eau froide. Ne pas enlever le produit qui adhère!  
Consulter un médecin.

**Contact avec les yeux:**

En cas de contact avec le produit fondu très chaud, refroidir avec de l'eau, consulter un médecin.

**Ingestion:**

Rincer l'intérieur de la bouche, boire 1 à 2 verres d'eau, ne pas faire vomir, consulter un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Il n'y a pas de données.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Voir section: Description des premiers secours

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

**5.1. Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction appropriés:**

Tous les moyens d'extinction usuels sont adéquats.

**Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:**

Jet d'eau grand débit

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'incendie.

**5.3. Conseils aux pompiers**

Porter un équipement de sécurité.

Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de protection individuel.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Laisser se solidifier.

Balayer mécaniquement.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir le conseil au chapitre 8.

### SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures d'hygiène:

Pendant le travail ne pas manger, boire, fumer.

Se laver les mains avant chaque pause et après le travail.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Veiller à une bonne ventilation/aspiration.

Stocker dans un endroit frais et sec.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Colle thermofusible

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

Valable pour  
France

aucun(e)

##### Indice Biologique d'Exposition:

aucun(e)

#### 8.2. Contrôles de l'exposition:

Remarques sur la conception des installations techniques:

Veiller à une bonne ventilation/aspiration.

Protection respiratoire:

Masque de protection approprié en cas de ventilation insuffisante.

Protection des mains:

En cas d'utilisation de la colle fondue, porter des gants résistants à la chaleur.

Protection des yeux:

Lunettes de protection

Protection du corps:

Porter un équipement de protection individuel.

équipement de protection conseillé pour le personnel:

Utiliser seulement des protections individuelles homologuées CE, selon le règlement n° 819 du 19 Août 1994.

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	Matière solide solide
Odeur	beige clair spécifique
seuil olfactif	Il n'y a pas de données / Non applicable
pH	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point initial d'ébullition	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point d'éclair	Pas de point d'éclair jusqu'à 200 °C.
Température de décomposition	Il n'y a pas de données / Non applicable
Pression de vapeur	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité	1,4 g/cm <sup>3</sup>
(20 °C (68 °F))	
Densité en vrac	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité	70.000 - 105.000 mpa.s
(Brookfield; 200 °C (392 °F); fréq. rot.: 2,5 min-1; Broche N°: 27)	
Viscosité (cinématique)	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés explosives	Il n'y a pas de données / Non applicable
Solubilité qualitative	Insoluble
(20 °C (68 °F); Solv.: Eau)	
Température de solidification	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point de fusion	Il n'y a pas de données / Non applicable
Inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Limites d'explosivité	Le produit n'est pas explosif. La formation de mélanges vapeur-air explosif est possible.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Il n'y a pas de données / Non applicable
Taux d'évaporation	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité de vapeur	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés comburantes	Il n'y a pas de données / Non applicable

**9.2. Autres informations**

Point/domaine de ramollissement 90 - 110 °C (194 - 230 °F)

**SECTION 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Pas connues en cas d'utilisation conforme à la destination.

**10.2. Stabilité chimique**

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Voir section réactivité

**10.4. Conditions à éviter**

Pas connues en cas d'utilisation conforme à la destination.

**10.5. Matières incompatibles**

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

A des températures plus élevées, fission d'acide acétique possible.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Informations générales sur la toxicologie:

En cas de manipulation correcte et d'utilisation conforme à la destination, il ne faut supposer à notre connaissance aucun effet nocif du produit.

## SECTION 12: Informations écologiques

#### Informations générales:

Ne pas laisser s'écouler dans les eaux usées, dans la terre ni dans les eaux.

### 12.1. Toxicité

Il n'y a pas de données.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Il n'y a pas de données.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation / 12.4. Mobilité dans le sol

Il n'y a pas de données.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Il n'y a pas de données.

### 12.6. Autres effets néfastes

Il n'y a pas de données.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Evacuation du produit:

Doit avec l'accord des autorités locales être traité par élimination spécifique.

Code de déchet

Les clés de déchets ne se réfèrent pas aux produits mais à leur origine. Le fabricant ne peut donc indiquer aucune clé de déchet pour les produits utilisés dans les différentes branches. Les clés indiquées sont des recommandations pour l'utilisateur.  
08 04 10 Déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

- 14.1. Numéro ONU**  
Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADNR, IMDG, IATA-DGR
- 14.2. Nom d'expédition des Nations unies**  
Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADNR, IMDG, IATA-DGR
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport**  
Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADNR, IMDG, IATA-DGR
- 14.4. Groupe d'emballage**  
Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADNR, IMDG, IATA-DGR
- 14.5. Dangers pour l'environnement**  
Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADNR, IMDG, IATA-DGR
- 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**  
Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADNR, IMDG, IATA-DGR
- 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**  
Non applicable

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Teneur VOC 0 %  
(VOCV 814.018 Ord. sur les COV)

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation sur la sécurité chimique n'a pas été menée.

### Prescriptions/consignes nationales (France):

Informations générales:	Liste non exhaustive de textes législatifs réglementaires et administratifs applicables au produit:
Préparations dangereuses:	Préparations dangereuses : Code du travail (articles L4411-1 à 6, R4411, R4412, R4722-10 à 12 et 26, R4724-8 à 13), relatif à la déclaration, la classification, l'emballage et l'étiquetage de substances.
Protection des travailleurs:	Hygiène et sécurité au travail: Code du Travail : Articles R 4141-1 à 16 relatives aux commentaires techniques des dispositions concernant l'aération et l'assainissement des lieux de travail. Articles R4141-1-3-4-11-13-16 et R4643-1 (formation à la sécurité). Articles R 4323-104-105 (cuves, bassins, réservoirs).
Protection de l'environnement:	Protection de l'environnement: Déchets: loi 92-646 et 95-101 (relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux), décret 2007-1467 2007-10-12, décret 2002-540 (relatif à la classification des déchets dangereux).

## **SECTION 16: Autres informations**

**Informations complémentaires:**

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.